

SPL ATLANTIA
PALAIS DES CONGRÈS DE LA BAULE

PRESTATIONS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Procédure adaptée n°2020PA01

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR

SPL ATLANTIA
119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230
44505 LA BAULE CEDEX

Représenté par Xavier de ZUCHOWICZ, son Président Directeur Général

TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée aux procédures d'achat internes de l'entreprise : Consultation écrite auprès d'un minimum de trois opérateurs économiques.

La présente Lettre de Consultation, ainsi que tous les documents de la consultation sont envoyés simultanément à tous les candidats invités à présenter une offre, plus Lettre de Consultation visible sur notre site internet www.atlantia-labaule.com rubrique Actu / Presse / Marché Public.

Date d'envoi de la présente Lettre de Consultation : 22 janvier 2020

Prestations de Commissaire aux comptes 2020PA01– Mise en concurrence sous forme de Procédure adaptée – conformément au Code de la Commande Publique – Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018, décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique et décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la Commande Publique.

INTITULE DE LA CONSULTATION

Prestations de Commissaire aux comptes – Procédure n° 2020PA01

TYPE DE MARCHÉ : Service

DESCRIPTION

Désignation volontaire par la SPL ATLANTIA d'un commissaire aux comptes titulaire qui recouvre la certification de ses comptes annuels, et d'un commissaire aux comptes suppléant, pour six exercices comptables de 2020 à 2025.

DUREE DU MARCHÉ – Délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de six exercices comptables (soit pour les exercices de 2020 à 2025). L'exécution du marché débutera à compter de sa notification.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

CONDITIONS RELATIVES AUX CANDIDATS

Les candidats peuvent présenter une offre soit, en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler ces deux qualités. Un même candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. En cas de candidature en groupement, l'attribution du marché se fera avec un groupement solidaire, ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

VARIANTES

Les candidats ne pourront pas présenter de variante.

LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :

Le Dossier de consultation est envoyé simultanément à tous les candidats par voie de courrier électronique :

- La présente Lettre de Consultation
- Le Cahier des Charges relatif au mandat de commissariat aux comptes
- Le projet de marché (AE valant CCAP) et son annexe relative à la décomposition du prix global forfaitaire

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Les documents de l'offre rédigée en langue française et exprimée en Euros sont à remettre dans les conditions suivantes :

Date limite de réception des offres : le vendredi 14 février 2020

Heure limite de dépôt : **12 heures**

Dépôt des offres de préférence par courrier électronique à

Adresse mail : claire.durocq@labaule-evenements.com

Adressées à :

SPL ATLANTIA

A l'attention de Monsieur le Président Directeur Général

119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230

44505 LA BAULE CEDEX

COMPOSITION DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE :

1. Dossier de candidature

- Lettre de candidature (DC1) et déclaration du candidat (DC2)
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation de vigilance URSSAF en cours de validité
- Attestation d'appartenance à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile professionnelle
- Références des 3 dernières années pour des prestations similaires à l'objet de la consultation
- Présentation détaillée du cabinet du titulaire et du suppléant (effectif, Chiffre d'affaires, présentation du portefeuille clients et des activités traitées)

2. Dossier de l'offre

L'offre se compose des pièces suivantes :

- Un mémoire technique précisant les conditions d'intervention pour l'accomplissement des prestations, notamment l'organisation des moyens humains (avec Curriculum Vitae des intervenants), la méthodologie, proposée, et le planning d'intervention
- L'Acte d'Engagement valant CCAP
- La décomposition du prix forfaitaire

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

Après analyse et sélection des offres, le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés ci-dessous :

- Pertinence de la note méthodologique (qualité des moyens mis en œuvre pour l'exécution de la mission, méthodologie, organisation) 60 %
- Cohérence de la proposition de prix (entre les coûts d'intervention, la compétence des intervenants et le temps passé) 40%